



PRÉSENTATION DU PROJET





I- LA VISION :

« **Faire du Nord de la Côte d'Ivoire un moteur de transformation agro-industrielle durable, inclusif et compétitif, capable de valoriser les productions agricoles de ses terroirs, d'améliorer la sécurité alimentaire et de dynamiser l'économie locale grâce à une approche intégrée et innovante** ».

La vision du **Projet de Pôle Agro-Industriel dans le Nord (2PAI-NORD)** est de devenir un **catalyseur de développement** pour les régions du nord de la Côte d'Ivoire. Ce projet vise à moderniser l'agriculture et à créer des opportunités économiques durables pour les populations rurales. Il s'inscrit dans le **Programme National de Développement (PND 2021-2025)** et contribue à la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes.

Au plan sectoriel, le projet fait partie des **pôles de compétitivités ou Pôles Agricoles Intégrés (PAI) du Programme National d'Investissement Agricole de 2^{ème} génération (PNIA II 2018 - 2025), cadre programmatique des investissements publics et privés**, avec pour objectif de stimuler la croissance, réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire. Il vise la mise en place d'une architecture agro-industrielle physique pour la transformation des produits des filières ciblées à travers i) un (01) **Hub central** destiné aux principales unités industrielles et services connexes (logistique, guichet unique, centre d'homologation et de certification, etc.) et ii) **cinq (05) Centres d'Agrégation et de Services (CAS)** pour le stockage, le conditionnement secondaire et la transformation primaire des produits agricoles.

Les objectifs spécifiques du projet prévoient de/d' :

- **Augmenter l'investissement privé** dans la transformation des produits agricoles ciblés (riz, maïs, arachide, légumes, ressources animales et halieutiques, pomme de cajou, graine de coton, mangue et karité).
- **Faciliter l'accès aux marchés** pour les agro-pasteurs grâce à des infrastructures adaptées et un renforcement de leurs capacités.
- **Accroître la productivité agro-pastorale** en améliorant les aménagements hydroagricoles, les voies d'accès aux marchés et en facilitant l'accès aux services agricoles (accès aux intrants, à la mécanisation et aux financements).

Le projet couvre **quatre (4) régions du Nord** (Poro, Bagoué, Tchologo et Hambol), qui représentent **26% du territoire national, 10% de la population** et où l'agriculture constitue **60 - 65% des activités économiques**. Il ambitionne de renforcer la résilience des communautés face aux défis climatiques, environnementaux et économiques.

II- LES AXES CLES DE LA VISION :

1. **Transformation agro-industrielle structurée** : Développer un **écosystème agro-industriel performant**, articulé autour d'un hub central et de centres d'agrégation et de services, pour **maximiser la valeur ajoutée** des productions agricoles locales.
2. **Renforcement de la productivité et de la résilience** : Moderniser les infrastructures agricoles (barrages, périmètres irrigués), faciliter l'accès aux marchés, améliorer l'accès aux technologies / innovations et renforcer la **résilience des communautés face aux changements climatiques**.





3. **Inclusion sociale et création d'emplois** : Favoriser la participation des **jeunes, des femmes et des Petites et Moyennes Entreprises Agricoles (PMEA)**, avec des dispositifs d'accompagnement et d'accès aux financements adaptés.
4. **Sécurisation des marchés et attractivité pour l'investissement privé** : Encourager l'investissement dans la transformation locale, réduire la dépendance aux importations, et positionner la Côte d'Ivoire comme un **acteur majeur des exportations agro-industrielles**.
5. **Durabilité et impact environnemental positif** : Adopter des **pratiques agricoles durables**, promouvoir l'agroforesterie, l'économie circulaire et l'innovation verte pour **protéger les ressources naturelles**.

Cette vision repose sur une **approche inclusive et partenariale**, intégrant le secteur privé (investisseurs), les partenaires techniques (BNETD, AGEROUTE, CEPICI, CI-PME, ANADER, FIRCA, ADERIZ, SODEFOR, INP-HB, UPGC), les institutions locales (District, Conseils Régionaux), les faitières et les communautés rurales afin de créer une dynamique économique **pérenne et intégrée**.

III- L'AMBITION :

« **Agro-transformation, Innovation, Durabilité, Inclusion, Croissance** ».

Ces termes reflètent l'ambition du projet de moderniser l'agriculture, structurer l'agro-industrie, garantir un développement durable et créer des opportunités inclusives.

IV- LES MISSIONS :

Le **Projet de Pôle Agro-Industriel dans le Nord (2PAI-NORD)** vise à transformer l'agriculture du nord de la Côte d'Ivoire en un **levier de développement économique, social et environnemental**. Il s'inscrit dans une dynamique de modernisation agricole et de développement économique inclusif.

Ses missions se déclinent en plusieurs axes stratégiques :

1. Développement de l'Agro-Industrie :

- **Créer un hub agro-industriel performant et cinq (5) Centres d'Agrégation et de Service (CAS)** pour structurer et moderniser les filières agricoles.
- **Encourager la transformation locale** des productions agricoles (riz, maïs, arachide, légumes, ressources animales et halieutiques, pomme de cajou, graine de coton, mangue et karité).
- **Promouvoir les investissements privés** et faciliter l'implantation d'unités industrielles.

2. Amélioration de la Productivité Agricole :

- **Renforcer les infrastructures de production** (6 barrages hydroagricoles, 10 barrages agro-pastoraux, 5.000 hectares de périmètres irrigués et jardins maraîchers).
- **Moderniser les techniques agricoles** en diffusant des pratiques climato-intelligentes.
- **Développer les capacités des agriculteurs** par la formation et l'accès à des services appropriés et de qualité.





3. Création d'emplois et inclusion sociale :

- **Créer 25.000 emplois directs** générés par les activités agricoles et agro-industrielles.
- **Créer 45.000 emplois indirects** issus des chaînes de valeur (logistique, distribution, services financiers) et de la mise en marché.
- **Renforcer le dispositif d'incubation et promouvoir 1.000 jeunes entrepreneurs** dans les filières agro-pastorales et agro-industrielles.
- **Faciliter l'accès des femmes et des jeunes** aux financements et aux terres agricoles.
- **Encourager la création de Petites et Moyennes Entreprises Agricoles (PMEA) et renforcer les interprofessions des filières prioritaires.**

4. Sécurisation des marchés et accès aux financements :

- **Réhabiliter 1.200 km de pistes rurales** pour désenclaver les zones de production et faciliter l'accès aux marchés.
- **Mettre en place une plateforme digitale d'Accès aux Services Agricoles** pour connecter les marchés et les acteurs des chaînes de valeur.
- **Faciliter l'accès aux financements agricoles** à travers la mise en place d'un Fonds de Développement des Chaînes de Valeur et d'un Fonds de Développement de la Mécanisation Agricole.

5. Durabilité et résilience face aux défis climatiques :

- **Promouvoir l'agriculture durable** avec la mise en place de vergers agroforestiers (5.000 ha).
- **Faciliter l'accès à l'assurance agricole** pour réduire les risques climatiques.
- **Encourager l'utilisation d'énergies alternatives et de technologies vertes.**

V- LES RESULTATS ATTENDUS :

Le **Projet de Pôle Agro-Industriel dans le Nord (2PAI-NORD)** vise à générer une transformation économique et sociale grâce à la création d'emplois dans les filières agro-pastorales et agro-industrielles. Les **résultats attendus** du projet se déclinent en :

1. Création d'emplois directs et indirects :

- **25.000 emplois directs** générés par les activités agricoles et agro-industrielles.
- **45.000 emplois indirects** issus des chaînes de valeur (logistique, distribution, services financiers) et de la mise en marché.
- **Augmentation des opportunités d'entrepreneuriat** pour les jeunes et femmes dans les filières ciblées.

2. Insertion professionnelle et soutien aux jeunes :

- **1.000 jeunes entrepreneurs agricoles** incubés et accompagnés.
- **Création et consolidation d'au moins 300 PME agricoles**, dont 40 % au profit par des femmes et des jeunes.
- **Accès facilité aux financements** à travers des dispositifs spécifiques (Fonds de Développement des Chaînes de Valeur, Fonds de Développement de la Mécanisation Agricole).





3. Emplois dans la transformation agro-industrielle :

- **Création d'unités de transformation** pour accroître l'offre d'emplois qualifiés (ingénieurs, techniciens, machinistes, opérateurs, etc.).
- **Développement d'agro-parcs** pour structurer et moderniser les filières prioritaires.
- **Renforcement du secteur privé** grâce aux incitations et infrastructures attractives.

4. Dynamisation des filières agricoles :

- **Augmentation de la productivité et du taux de transformation des produits agricoles** entraînant une demande accrue de main-d'œuvre.
- **Renforcement des compétences locales** avec des formations adaptées aux besoins du marché.
- **Sécurisation du foncier et soutien aux agriculteurs** pour stabiliser et professionnaliser l'emploi rural.

5. Impact socio-économique durable :

- **Amélioration des revenus des populations** grâce à des emplois plus stables et rémunérateurs, ainsi que la répartition de la valeur ajoutée.
- **Réduction du chômage et du sous-emploi** dans les régions du Nord.
- **Intégration des femmes et des jeunes** dans les nouveaux modèles économiques.

Le projet est conçu pour **stimuler durablement l'emploi**, en structurant les filières agricoles et en renforçant les opportunités d'investissement et d'entrepreneuriat.

VI- LES INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE :

Les **principaux indicateurs de succès** pour le **Projet de Pôle Agro-Industriel dans le Nord (2PAI-NORD)** sont les suivants :

1. Indicateurs économiques et financiers :

- **Montant cumulé des investissements privés** : Objectif de **130 milliards de Francs CFA (200 millions d'euros)** mobilisés pour l'agro-industrie.
- **Taux de rentabilité économique** pour les opportunités d'investissement dans l'agro-industrie : Supérieur à **24%**.
- **Augmentation du volume de transformation des matières premières** : Objectif de **400.000 T**
[Mangue : 50.000 T (~30%) ; Karité : 45.000 T (~18%) ; Pomme de cajou : 200.000 T (~5%) ; Graine de coton : 50.000 T (~9%) ; Maïs : 50.000 t/an (~8%) ; Arachide : 10.000 T (~5%) ; Viande (bovine, ovine, porcine, volaille) : 10.000 T (~15%)].

2. Indicateurs de production et de productivité :

- **Nombre de retenues d'eau renforcés** : **6 barrages hydroagricoles** (dont 5 réhabilités et 1 construit) et **10 barrages pastoraux** réhabilités.
- **Superficie aménagée en périmètres irrigués et jardins maraîchers** : **5.000 hectares** développés.





- **Rendement agricole amélioré** (de 50 à 100%) : Augmentation de la production du **riz irrigué de 4 T/ha à 8 T/ha** et du **maïs de 2 T/ha à 6 T/ha**.

3. Indicateurs sociaux

- **Création d'emplois** : Objectif de **25.000 emplois directs** et **45.000 emplois indirects**.
- **Bénéficiaires du projet** : **400.000 bénéficiaires directs** et **1,2 million indirects** (avec 51% de femmes et 50% de jeunes).
- **Taux de sécurité alimentaire** : Augmentation de **22% à 32%**.
- **Nombre de jeunes diplômés et non-diplômés incubés** : **1.000 jeunes entrepreneurs agricoles** accompagnés.

4. Indicateurs d'infrastructures et d'accès au marché

- **Longueur des pistes rurales réhabilitées** : **1.200 km** pour le désenclavement des bassins de production et des marchés.
- **Créer un hub agro-industriel performant et construction de cinq (5) Centres d'Agrégation et de Services (CAS)** pour le stockage et la transformation des produits agricoles.
- **Mise en place d'une plateforme numérique d'accès aux services agricoles** pour l'information et la mise en relation des acteurs.

5. Indicateurs environnementaux et climatiques

- **Réhabilitation et mise en place de vergers** : **5.000 hectares** de manguiers, anacardiés et karités.
- **Accès à l'assurance agricole** : **3.000 exploitants agricoles couverts** contre les risques climatiques.
- **Renforcement des infrastructures sociales** : Réalisation d'infrastructures d'hydraulique villageoise améliorée, d'infrastructures préscolaires et scolaires : écoles, cantines).
- **Réduction de la dépendance aux énergies fossiles** : Distribution de **10.000 foyers améliorés** et kits d'énergie solaire aux ménages les plus défavorisés.

6. Indicateurs de gouvernance et suivi-évaluation

- **Publication de rapports trimestriels et annuels** sur l'état d'avancement du projet.
- **Mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes** et suivi des impacts.
- **Révision à mi-parcours** pour ajustements stratégiques.
- **Evaluation finale** pour la redevabilité.

Ces indicateurs permettront d'évaluer l'impact réel du projet sur l'économie, la production agricole, le développement social et la durabilité environnementale.

VII- LES ENGAGEMENTS

Le **Projet de Pôle Agro-Industriel dans le Nord (2PAI-NORD)** repose sur plusieurs **engagements stratégiques** visant à garantir son succès et son impact durable. Voici les principaux engagements du projet:





1. Engagements économiques et industriels

- **Développement d'un hub agro-industriel structuré en relation avec des Centres d'Agrégation de proximité** pour maximiser la valeur ajoutée des filières agricoles
- **Attraction de l'investissement privé** avec un objectif de **130 milliards de Francs CFA (200 millions d'euros)** mobilisés.
- **Augmentation des capacités de transformation agro-industrielle** des productions locales.
- **Renforcement de la compétitivité des filières prioritaires** (mangue, karité, coton, anacarde, maïs, riz, légumes, arachide).

2. Engagements agricoles et environnementaux

- **Renforcement de 6 barrages hydro-agricoles et aménagement de 5.000 hectares de périmètres irrigués et de jardins maraîchers** pour améliorer la résilience climatique.
- **Promotion de l'agriculture intelligente face au climat**, avec des techniques de conservation des sols et des systèmes d'irrigation durables.
- **Réduction de l'empreinte écologique** en intégrant des énergies renouvelables et des méthodes de production durable.
- **Protection et réhabilitation des vergers agroforestiers** (5.000 hectares de manguiers, anacardiens et karités).

3. Engagements sociaux et humains

- **Création de 25.000 emplois directs et 45.000 emplois indirects** pour dynamiser l'économie locale.
- **Incubation et formation de 1.000 jeunes entrepreneurs agricoles** pour favoriser l'auto-emploi.
- **Accompagnement de 300 PME agricoles, dont 40% au profit des femmes et des jeunes.**
- **Renforcement des capacités des agriculteurs et agro-industriels** à travers des formations et l'accès aux financements.

4. Engagements en matière de gouvernance et de suivi

- **Mise en place d'une gouvernance transparente**, avec un Comité de Pilotage, un Comité Technique, un Cadre Régional de Concertation (CRC) et un mécanisme de suivi-évaluation.
- **Déploiement d'un système de suivi des résultats** basé sur des indicateurs de performance précis.
- **Application des mesures environnementales et sociales** (Plan de Gestion Environnementale et Sociale, Plan d'Action de Réinstallation) pour minimiser les impacts du projet.
- **Engagement à assurer la viabilité économique** du projet sur le long terme.

5. Engagements en matière de développement durable

- **Sécurisation du foncier et facilitation de l'accès à la terre** pour les exploitants agricoles.





- **Renforcement de la sécurité alimentaire**, avec un objectif de hausse du taux de **22% à 32%**.
- **Facilitation de l'accès aux financements** avec des dispositifs de crédit et d'assurance agricole.
- **Promotion des pratiques agroécologiques et de l'innovation technologique** dans les filières agricoles.

Ces engagements garantissent que le projet **répond aux besoins des populations locales, renforce les filières agricoles et agro-industrielles, et assure une transformation durable du secteur.**

VIII- LES IMPACTS SUR LES BENEFICIAIRES ET LES ACTEURS

Le **Projet de Pôle Agro-Industriel dans le Nord (2PAI-NORD)** a un impact significatif sur les bénéficiaires et les acteurs impliqués. Les effets majeurs sont :

Impact sur les bénéficiaires

1. **Augmentation des revenus des agriculteurs** : En facilitant l'accès aux marchés et la redistribution de la valeur ajoutée, et en augmentant la productivité, les revenus des producteurs locaux sont améliorés.
2. **Création d'emplois** : Le projet génère des opportunités d'emploi, notamment pour les jeunes et les femmes, dans les secteurs agricoles et agro-industriels.
3. **Sécurité alimentaire renforcée** : En développant la transformation des produits agricoles, le projet contribue à réduire la dépendance aux importations alimentaires.
4. **Accès aux infrastructures modernes** : les zones de transformation agricoles (agro-parcs), les aménagements hydroagricoles et les voies d'accès facilitent le transport et la commercialisation des produits.

Impact sur les acteurs

1. **Investisseurs privés** : Le projet attire des investissements dans la transformation agro-industrielle, stimulant ainsi l'économie locale.
2. **Organisations agricoles et coopératives** : Elles bénéficient de formations et d'un meilleur accès aux intrants, services agricoles et financements.
3. **Communautés locales** : Le projet renforce la résilience face aux défis climatiques, environnementaux et économiques, améliorant ainsi les conditions de vie.
4. **Institutions gouvernementales** : Le projet permet d'atteindre les objectifs de développement du **Programme National de Développement (PND 2021-2025)** et soutient les politiques de développement agricole dont le **Programme National d'Investissement Agricole de 2^{ème} génération (PNIA II 2018 - 2025)**.

IX- LE CADRE DE MESURE DES RESULTATS :

Ce cadre permet de suivre et d'évaluer les **résultats et impacts** du **Projet de Pôle Agro-Industriel dans le Nord (2PAI-NORD)** en s'appuyant sur des indicateurs clés.





1. Objectifs généraux :

- **Appui au secteur privé et aux institutions** : Encourager l'investissement privé et renforcer les capacités des institutions impliquées dans le développement agro-industriel.
- **Valorisation des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques** : Améliorer la transformation et la commercialisation des produits agricoles pour accroître leur valeur ajoutée.
- **Augmentation durable de la productivité** : Mettre en place des infrastructures et des services pour améliorer la productivité agro-pastorale et halieutique.
- **Coordination et suivi-évaluation** : Assurer une gestion efficace du projet et suivre son impact sur les bénéficiaires et l'économie locale.

2. Objectifs spécifiques :

- **Développement du secteur agro-industriel** dans le Nord de la Côte d'Ivoire.
- **Renforcement de la productivité agricole et agro-pastorale.**
- **Création d'emplois et amélioration des revenus des populations rurales.**
- **Réduction de la dépendance aux importations alimentaires.**
- **Augmentation de la transformation locale des produits agricoles.**
- **Promotion de la durabilité et de la résilience climatique.**

3. Indicateurs de résultats et d'impact :

| Objectif | Indicateur | Unité de mesure | Référence (2020) | Cible (2026) | Source de vérification |
|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Mobilisation de l'investissement privé | Montant cumulé des investissements privés | Milliards de FCFA | 0 | +130 | Partenaires signés Rapports d'enquêtes, du CEPICI et du projet |
| Productivité agricole et agro-pastorale | Nombre de retenues d'eau renforcées | Nb | 0 | 16 | Rapports d'activités et enquêtes |
| | Superficie aménagée en périmètres irrigués et jardins maraîchers fonctionnels | Ha | 0 | 5.000 | Rapports d'activités et enquêtes |
| Transformation agro-industrielle | Taux de transformation du riz, maïs, mangue, anacarde, karité | % | Mangue : 3%, Karité : 32%, Pomme de cajou : <1%, Graine de coton : 15%, Maïs : <2%, Arachide : <1%, | Mangue : 30%, Karité : 50%, Pomme de cajou : 5%, Graine de coton : 25%, | Rapports d'activités et d'enquêtes |





| Objectif | Indicateur | Unité de mesure | Référence (2020) | Cible (2026) | Source de vérification |
|----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| | | | Viande : 15% | Maïs : 10%, Arachide : 5%, Viande : 15% | |
| Sécurité alimentaire et revenus des ménages | Taux de sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ciblés | % | 22% | 32% | Enquêtes de référence et d'évaluation finale du projet |
| Emploi et autonomisation | Nombre d'emplois créés (directs et indirects) | Nb | 0 | Directs : 25.000, Indirects : 45.000 | Rapports d'activités et d'enquêtes |
| | Nombre de PME agricoles créées ou renforcées | Nb | 0 | 300 (40% au profit des femmes et des jeunes) | Rapport de CI-PME et du projet |
| | Nombre de diplômés et non-diplômés incubés | Nb | 0 | 1.000 | Rapports des incubateurs et du projet |
| Amélioration des infrastructures rurales | Longueur des pistes rurales réhabilitées et entretenues | Km | 0 | 1.200 | Rapports de l'AGEROUTE et du projet |
| Durabilité et résilience | (i) Nombre d'acteurs financés, (ii) Montant de financement octroyé | (i) Nb, (ii) Milliards de FCFA | (i) 0, (ii) 0 | (i) x, (ii) 4,5 | Rapports d'activités et d'enquêtes |
| | Superficie des vergers réhabilités ou implantés (manguiers, anacardiens, karité) | Ha | 0 | 5.000 | Rapports de la SODEFOR et du projet |
| | Accès à l'assurance agricole et climatique | Nb producteurs couverts | 0 | 3.000 | Rapports d'activités et d'enquêtes |
| | Nombre de foyers | Nb | 0 | 10.000 | Rapports de suivi environnemental |





| Objectif | Indicateur | Unité de mesure | Référence (2020) | Cible (2026) | Source de vérification |
|----------|----------------------|-----------------|------------------|--------------|------------------------|
| | améliorés distribués | | | | |

4. Mécanisme de suivi et évaluation :

• Fréquence des rapports :

- **Rapports trimestriels** pour les indicateurs d'activités.
- **Rapports annuels** pour les performances économiques et sociales.
- **Audit environnemental et social** annuel pour assurer le respect des exigences de sauvegardes.
- **Évaluation à mi-parcours** pour ajuster la stratégie.
- **Évaluation finale** pour mesurer l'impact à long terme.

• Outils de suivi :

- **Plateforme digitale de gestion des données** sur les résultats du projet.
- **Système de collecte et analyse des données** via les partenaires et institutions locales.
- **Mécanisme de gestion des plaintes** pour assurer l'inclusivité du projet.

Conclusion

Ce cadre de mesure assure une **évaluation rigoureuse et transparente** des progrès du projet et permet d'adapter la stratégie pour maximiser **l'impact économique, social et environnemental**.

X- LA STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE :

La mise en œuvre du **Projet de Pôle Agro-Industriel dans le Nord (2PAI-NORD)** repose sur une **approche intégrée, séquentielle et participative**, impliquant les acteurs publics, privés et locaux. Les principales **étapes stratégiques** pour assurer le succès du projet sont :

1. Gouvernance et pilotage du projet

- **Création de l'Équipe de Coordination du Projet (ECP)** pour superviser l'exécution.
- **Mise en place d'un Comité de Pilotage, d'un Comité Technique et d'un Cadre Régional de Concertation (CRC)** impliquant les ministères, les partenaires techniques, le secteur privé, les organisation professionnelles et les collectivités locales.
- **Établissement d'un mécanisme de suivi-évaluation** basé sur des indicateurs de performance clairs.

2. Mobilisation des financements et partenariats

- **Activation des prêts et financements** (BAD, BIDC, OPEP).
- **Attractivité pour les investisseurs privés** grâce à des incitations fiscales et infrastructurelles.
- **Partenariats avec les institutions financières** pour faciliter l'accès aux crédits agricoles et à la mécanisation.





3. Développement des infrastructures agro-industrielles

- **Viabilisation du hub agro-industriel de Sinématiali** (routes, énergie, services, infrastructures socio-collectives et sécuritaires).
- **Construction de 5 centres d'agrégation et de services (CAS)** pour le stockage, le conditionnement secondaire, la transformation primaire des produits agricoles et la distribution.
- **Renforcement de 6 barrages hydroagricoles, réhabilitation de 10 barrages agro-pastoraux et aménagement de 5.000 ha de périmètres irrigués et de jardins maraîchers.**
- **Amélioration des voies d'accès pour transport** (1200 km de pistes rurales) pour désenclaver des bassins de production et des marchés.

4. Soutien à l'industrialisation et à la transformation des filières

- **Développement de la filière agro-industrielle** (riz, maïs, arachide, légumes, ressources animales et halieutiques, pomme de cajou, graine de coton, mangue et karité).
- **Mise en place de plateformes de transformation et conditionnement** pour renforcer la chaîne de valeur.
- **Promotion de l'innovation agro-technologique** (machines, digitalisation, pratiques durables).

5. Renforcement des capacités et de l'insertion professionnelle

- **Incubation de 1.000 jeunes entrepreneurs agricoles et renforcement de 300 Petites et Moyennes Entreprises Agricoles (PMEA).**
- **Renforcement des capacités des coopératives et interprofessions** pour structurer les filières.
- **Mise en place d'un dispositif de suivi et d'appui aux exploitants** via une plateforme numérique.

6. Intégration des dimensions sociales et environnementales

- **Sécurisation foncière et accès aux financements** pour les petits producteurs.
- **Application des plans de gestion environnementale et sociale** pour limiter l'impact écologique.
- **Promotion des énergies renouvelables et solutions climato-intelligentes** (agroforesterie, foyers améliorés).

7. Suivi-évaluation et pérennisation du projet

- **Mise en place de mécanismes de gestion des risques** (sécurisation, gouvernance foncière).
- **Revue à mi-parcours et adaptation des stratégies** pour garantir l'efficacité des interventions.
- **Capitalisation et diffusion des bonnes pratiques** pour faciliter la réplique du modèle dans d'autres régions.





Conclusion

Cette stratégie repose sur une **approche progressive et coordonnée**, où chaque étape est optimisée pour assurer la **viabilité économique, sociale et environnementale** du projet.

XI- LES DEFIS :

Le **Projet de Pôle Agro-Industriel dans le Nord (2PAI-NORD)** rencontre plusieurs défis qui peuvent influencer sa mise en œuvre et son succès. Les principaux se présentent comme suit :

1. **Enjeux environnementaux et climatiques** : Les régions concernées sont exposées aux effets du changement climatique, notamment la variabilité des précipitations et la dégradation des sols, ce qui peut affecter la productivité agricole.
2. **Accès aux financements et investissements privés** : L'un des objectifs du projet est d'attirer des investissements privés pour la transformation des produits agricoles. Cependant, mobiliser ces financements reste un défi majeur.
3. **Infrastructure et logistique** : Le développement des infrastructures (zones de transformation, accès à l'énergie et à l'eau, périmètres irrigués, voie d'accès) est essentiel pour la réussite du projet. Des retards ou des difficultés dans leur mise en place peuvent ralentir la dynamique du pôle agro-industriel.
4. **Résilience des communautés locales** : Les populations rurales doivent être accompagnées pour renforcer leurs capacités et leur adaptation aux nouvelles pratiques agricoles et industrielles. La sensibilisation et la formation sont donc des enjeux clés.
5. **Sécurité et stabilité nationale régionale** : La proximité avec les frontières du Mali et du Burkina Faso expose le projet à des risques liés à l'instabilité régionale, ce qui peut impacter les activités économiques et agricoles.

Malgré ces défis, le projet reste une initiative stratégique pour le développement agricole et industriel du nord de la Côte d'Ivoire.

XII- LE PLAN OPERATIONNEL :

Le **plan opérationnel** pour la mise en œuvre du **Projet de Pôle Agro-Industriel dans le Nord (2PAI-NORD)** est résumé dans la programmation déclinée ci-dessous :

1. Phase de Préparation (0 - 3 ans)

- **Mise en place de la gouvernance du projet** : Création de l'Équipe de Coordination du Projet (ECP), mise en place des organes de pilotage et de gouvernance (Comité de Pilotage, Comité Technique, Cadre Régional de Concertation).
- **Finalisation des études techniques et environnementales** : Mise à jour des études de faisabilité et des Plans de Gestion Environnementale et Sociale.
- **Mobilisation des financements et des contributions nationales** : Activation des prêts et des cofinancements.
- **Lancement de la campagne de communication et sensibilisation des parties prenantes.**





2. Développement des infrastructures et facilités (6 - 36 mois)

A. Viabilisation des sites et mise en place des hubs industriels

- Création du **hub agro-industriel** de Sinématiali (100 ha).
- Création de **cinq (5) Centres d'Agrégation et de Services (CAS)** à Katiola (50 ha), Boundiali (25 ha), Ferkessedougou (25 ha), Korhogo (25 ha) et Dabakala (25 ha).
- Construction des **infrastructures de stockage et de transformation**.

B. Développement des infrastructures de production agricole

- Renforcement de **6 barrages hydroagricoles** et aménagement de **5.000 ha de périmètres irrigués** et **jardins maraîchers**.
- Réhabilitation de **10 micro-barrages agro-pastoraux** avec **abreuvoirs** et **étangs piscicoles**.
- Réhabilitation des **vergers (mangue, anacarde, karité)** et mise en place des **systèmes de lutte contre les nuisibles**.

C. Amélioration des infrastructures logistiques et d'accès aux marchés

- Réhabilitation de **1.200 km de pistes rurales**.
- Construction de **marchés à bétail** et de **magasins de stockage**.

3. Développement des capacités et soutien aux acteurs (6 - 60 mois)

- **Incubation et formation de 1.000 jeunes entrepreneurs** agricoles.
- **Renforcement des interprofessions** des filières prioritaires (riz, maïs, arachide, légumes, ressources animales et halieutiques, pomme de cajou, graine de coton, mangue et karité).
- **Déploiement de services financiers** (Fonds de Développement des Chaines de Valeur, Mécanisation Agricole, Assurance Agricole).
- **Mise en place d'une plateforme digitale** d'accès aux services agricoles pour la mise en relation des acteurs et le suivi des acteurs agro-industriels.

4. Suivi-évaluation et gestion du projet (toute la durée du projet)

- **Mise en place d'un cadre de suivi-évaluation** avec indicateurs de performance.
- **Audits environnementaux et sociaux** pour assurer le respect des normes et la durabilité du projet.
- **Rapports trimestriels et annuels** sur les progrès du projet.
- **Mécanisme de gestion des plaintes et participation citoyenne**.

Ce **plan opérationnel** permet de structurer efficacement la mise en œuvre du projet, en assurant un développement équilibré et durable.

